

ANNEXE BUDGET
Budget prévisionnel pour l'année scolaire en cours
(ce budget doit être équilibré, les charges étant équivalentes aux produits)

S'il s'agit d'une structure unique, les chiffres demandés ci-dessous concernent la partie enseignement musical uniquement.

ARGES	PRODUITS
<p>FONCTIONNEMENT</p> <p>Masse salariale (enseignants + directeur) : €</p> <p>Frais de déplacements : €</p> <p>Autres (préciser): </p>	<p>Commune(s) / structure(s) Intercommunales :€</p> <p>Conseil départemental : €</p> <p>Frais d'inscription et de scolarité : €</p> <p>Autres (préciser) : </p>
<p>TOTAL : €</p>	<p>TOTAL : €</p>

• **Aide des (de la) commune(s) / structure(s) intercommunale(s)** (écoles associatives uniquement)

Cocher la (les) case(s) correspondante(s) en précisant à chaque fois que possible le montant de l'aide accordée :

- Subvention globale : €
- Mise à disposition de personnel salarié (précisez : directeur, enseignant, administratif, ...) :
.....
.....
- Mise à disposition des locaux :€
- Achat de matériel (costumes, instruments) :€
- Autres (précisez) :€

• **Frais d'inscription et de scolarité**

Préciser le montant demandé **par élève et par an**, ainsi que les critères de modulation (niveau musical, provenance géographique, participation à la société musicale, enfant/adulte,).

.....
.....